

Le contrat de confiance

Accompagner au mieux les jeunes diplômés dans leur recherche d'emploi. C'est l'objectif de la Job Academy dont la 5^e édition vient de s'achever.



« Je me sens beaucoup plus à l'aise pour discuter. Que ce soit en entretien... ou avec vous par exemple. » Sourire aux lèvres, Lenel, 23 ans, est bien dans ses baskets. Et ça se voit. Cet étudiant en économie appliquée et une quinzaine de jeunes ont participé à la Job Academy : un accompagnement de 8 mois par des salariés de grandes entreprises du territoire : GRTgaz, Up, Thales, Suez et depuis cette année, Prisma Media et les Cafés Richard.

À travers des ateliers collectifs et des suivis individuels, les élèves de la promotion ont pris confiance en eux et ont défini plus précisément leur projet professionnel. Sous le regard bienveillant de parrains et de marraines, à l'image d'Étienne de la Morinière, qui travaille chez Suez : « Notre but est de valoriser les compétences de chacun. Toute expérience est bonne à prendre et on peut en tirer des bénéfices. »

L'entraide entre les participants a également été appréciée : « On s'encourageait mutuellement au moment des entretiens et forcément ça crée une synergie », confie Lenel. Même analyse pour Alix, 24 ans, master 2 web éditorial en poche : « Quand tu es seule, tu doutes et tu peux te laisser abattre. C'est une expérience riche humainement », explique la Gennevilloise en CDI dans une agence de communication.

Au final, 87% des élèves ont été embauchés dans une entreprise, ont repris une formation ou ont entamé une alternance. Pari gagné ! • FABIEN ANTRANIK

DU TALENT À REVENDRE

« De nombreuses Gennevilloises ont de l'or au bout des doigts, mais elles s'isolent et vivent dans la précarité. » Faimatou Bouraïma, habitante du Luth, est plus déter-

minée que jamais. Son projet : mettre en lumière les compétences de ces femmes et les accompagner dans un projet professionnel. « Les participantes pourront bénéficier d'un véritable statut de salariée sans avoir la partie administrative à gérer. »

Pour monter son affaire, elle a bénéficié du dispositif « J'entrepris 92 », de la Maison pour rebondir de Suez : un programme d'accompagne-

Bio, c'est bon !

Plein de couleurs et de fraîcheur dans l'assiette ! À La croisée des chemins, difficile de ne pas avoir les papilles qui frétilent.

C'est sain, ça se mange sans faim. Non le Kloug du « Père Noël est une ordure » n'est pas à la carte de ce restaurant. Rassurez-vous !

Au menu, quatre assiettes végétariennes composées d'un tiers de légumes ou de crudités, de graines et de protéines végétales... uniquement avec des produits de saison. « Ici, tout est frais et provient de circuit court », prévient d'emblée le serveur. On le croit sur parole.

Et le choix est large. Des tagliatelles de courgette... au curry de pois chiche. De délicieux plats faits maison, servis avec une plancha de viande ou de poisson et un jus de fruits frais. Sans oublier les desserts, parfois sans gluten et lactose : crumble chocolat banane, éclair au citron meringué et autres douceurs. L'établissement, qui emploie des travailleurs en situation de handicap, renouvelle sa carte tous les trimestres. Alors, laissez-vous tenter ! • FABIEN ANTRANIK

➔ La croisée des chemins
2 rue de Bergkamen



ment à la création d'entreprise. Après 8 mois de formations dédiées à l'entrepreneuriat, cette maman se dit prête à monter sa société. Prochain objectif : trouver des partenaires et une dizaine de femmes intéressées par les métiers de la cuisine. Avis aux intéressées !

• FABIEN ANTRANIK

➔ Renseignements par courriel à infoaccess@gmail.com

•• Janvier 2020 •• N°309

GenMag

GENNEVILLIERS MAGAZINE



**BONNE ANNÉE
À TOUS !**

**RENDEZ-VOUS,
SAMEDI 11 JANVIER,
À 16H, EN MAIRIE !**

Il était une fois... nos bénévoles

Elle raconte des histoires aux petits, tu distribues des denrées alimentaires aux plus démunis, ils encadrent les jeunes dans un club sportif, nous donnons de notre temps pour les sans-abri... tout cela bénévolement. Faire du bien, ça fait du bien. Tout le monde en sort grandi !

Pages 18 à 21 et 38-39.